

## **Réunion d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE**

**Vienne, jeudi 23 et vendredi 24 février 2012**

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE a tenu sa réunion d'hiver, comme chaque année, à Vienne (Autriche). Le Sénat y était représenté par MM. Alain Néri (Puy-de-Dôme – SOC), premier vice-président de la délégation française, Michel Billout (Seine-et-Marne – CRC), Jean Bizet (Manche – UMP) et Yves Pozzo di Borgo (Paris – UCR). L'Assemblée nationale était, quant à elle, représentée par MM. Michel Voisin (Ain – UMP), président de la délégation française, Roland Blum (Bouches-du-Rhône – UMP), Jean-Pierre Dufau (Landes – SRC), Jean-Paul Dupré (Aude – SRC) et Éric Raoult (Seine-Saint-Denis – UMP).

Pour mémoire, la session d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE comporte une réunion de chacune des trois commissions générales et des débats sur des thèmes d'actualité en séance plénière.

Au cours de la session inaugurale, le Président de l'Assemblée parlementaire, Petros Efthymiou, a plaidé en faveur d'un renforcement de la transparence de l'OSCE et d'un assouplissement de la règle du consensus. Il a salué la volonté du nouveau Secrétaire général de l'OSCE de favoriser une meilleure coopération entre l'Organisation et l'Assemblée. Pour sa part, Lamberto Zannier a indiqué que la mise en œuvre de la déclaration d'Astana devait faire figure de priorité. Il a observé que l'OSCE avait encore de nombreux défis à relever, en matière de résolution des conflits gelés, de revitalisation des régimes de maîtrise des armements et de respect des droits de l'homme. Les parlementaires ont interrogé le Secrétaire général sur les suites données à certaines résolutions adoptées lors de la session de Belgrade, sur la décision prise à la ministérielle de Vilnius relative au cycle de conflit et sur son souhait éventuel de renouveler les méthodes en matière de résolution des conflits. Alain Néri s'est inquiété de la situation à Guantanamo. Il a par ailleurs exhorté l'OSCE à observer avec la plus grande attention l'élection présidentielle en Russie, regrettant que l'Assemblée parlementaire n'ait pas prévu d'organiser une mission d'observation. Jean-Pierre Dufau s'est inquiété de la situation en Syrie et a interrogé M. Lamberto Zannier sur les actions que l'OSCE pourrait prendre. Cette séance de questions a été l'occasion d'une passe d'armes entre les délégations arménienne et azerbaïdjanaise.

Au sein de la commission générale de la démocratie, des droits de l'homme et des questions humanitaires, Alain Néri, vice-président de cette commission, a présenté le suivi des résolutions adoptées lors de la dernière session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE. Il a dénoncé à cette occasion la situation en Biélorussie et a insisté sur la nécessité de mettre un terme aux discriminations à l'encontre des populations Roms, ainsi que sur l'importance de la lutte contre le trafic d'êtres humains. Michel Billout, pour sa part, a évoqué la répression de la population kurde en Turquie et fait part de son souhait que cette question soit traitée dans le rapport qui sera présenté à la session de Monaco en juillet prochain. De son côté, le député Jean-Pierre Dufau s'est inquiété du recul des libertés en Ukraine et il a condamné les procès politiques visant l'opposition. Les membres de la troisième commission ont tenu, dans un deuxième temps, un débat sur les conditions de détention dans l'espace de l'OSCE. Plusieurs personnalités avaient été invitées pour apporter leur témoignage : la sœur de Giuseppe Uva, retrouvé mort à l'issue de sa garde à vue ; la fille de Yulia Tymoshenko, qui a dénoncé la condamnation politique de sa mère et les mauvais traitements qu'elle subissait en prison ; la sœur de l'ancien candidat à l'élection présidentielle biélorusse, Andrei Sannikov, qui a appelé au renforcement des sanctions économiques contre la Biélorussie ; l'homme d'affaires américain Bill Browder, qui a mis en avant l'implication des autorités

russes dans la mort de l'avocat russe Sergei Magnitski, victime de mauvais traitements en prison et privé de tout soin médical.

Au sein de la commission générale des affaires politiques et de la sécurité, la rapporteure, Vilija Aleknaite Abramikiene, a présenté les grandes lignes du rapport qu'elle prépare pour la session annuelle sur le thème « l'OSCE, une région de changements ». Il devrait comprendre des développements sur les conflits gelés, en particulier le conflit transnistrien, sur l'actualisation du document de Vienne et sur le renforcement de la coopération avec les pays partenaires de l'OSCE, notamment les pays arabes et l'Afghanistan. Michel Billout a demandé que le rapport fasse également le point sur le futur traité onusien sur le commerce des armes, dont il espérait que les négociations finales en juillet aboutissent. Susanne Bratli, vice-présidente de la commission, a dressé un premier bilan du suivi de la déclaration de Belgrade. Elle a insisté sur la nécessité de rétablir les missions de l'OSCE en Biélorussie et en Géorgie. Son rapport a donné lieu à une altercation entre les délégations d'Azerbaïdjan et d'Arménie, la première critiquant l'approche partielle qui était faite dans le rapport du conflit au Haut-Karabagh. Le Président du comité de sécurité de l'OSCE, Tacan Ildem, a ensuite expliqué le rôle de ce comité, chargé d'examiner les questions de sécurité non militaire. Il a insisté sur les perspectives qu'offrait la nouvelle direction des menaces transnationales à l'OSCE et a mis en avant quatre priorités : l'instauration de mesures de confiance dans le cyberspace, le renforcement de la coopération policière, la consolidation du cadre pour la lutte contre le terrorisme, le renforcement de la lutte contre le trafic de stupéfiants et le détournement de produits chimiques. Les parlementaires ont enfin eu un échange sur la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée. Ils ont insisté sur l'aide que pouvait apporter l'OSCE afin, d'une part, de promouvoir la coopération entre les États participants et, d'autre part, de veiller à ce que les politiques définies par les États (par exemple, en matière de lutte contre le cyber-terrorisme) soient respectueuses des droits de l'homme.

Au sein de la commission générale des affaires économiques, de la science, de la technologie et de l'environnement, le rapporteur Tony Lloyd a présenté les grandes lignes du rapport qu'il prépare pour la session annuelle. Il a insisté sur la question du coût du chômage et la nécessité de trouver des relais de croissance. Plusieurs parlementaires ont souligné les conséquences sociales des mesures d'austérité et ont appelé de leurs vœux une relance axée sur l'innovation, la formation et le savoir. La difficulté à créer les conditions de la croissance a suscité de nombreuses inquiétudes, l'austérité et le marché n'étant pas des réponses suffisantes. Roland Blum a demandé que le problème de la gestion des ressources en eau figure dans le rapport de la session annuelle. Tony Lloyd a répondu favorablement à ce souhait. Par ailleurs, le représentant d'Israël a rappelé que la déclaration de Belgrade se prononçait en faveur de l'autosuffisance en eau. Il a espéré de nouvelles résolutions sur ce thème pour la session annuelle de Monaco.

L'ambassadeur Eusthatios Lozos, président de la commission économique et environnementale de l'OSCE, a fait le constat inquiétant d'une forte érosion de la confiance des citoyens dans leurs institutions. A cette occasion, les représentants de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan se sont accusés mutuellement de polluer leur environnement. Eusthatios Lozos a conclu ce débat en jugeant que l'énergie était un enjeu prioritaire pour l'OSCE.

Le coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE, Goran Svilanovic, a observé que la corruption était un problème quotidien dans toute la zone OSCE. Il a aussi constaté l'absence de consensus sur les questions d'immigration et de traite des êtres humains.

C'est ensuite engagé un débat sur la crise économique et financière en Europe. Christiane Vienne (Belgique) a jugé indispensable une réflexion sur le rôle des agences de notation qui aggravent la situation des États les plus fragiles. Plusieurs interventions ont plaidé en faveur d'un soutien aux PME, de la lutte contre le chômage des jeunes et d'un plan d'investissement.

Un représentant turc a rappelé que son pays avait connu une grave crise il y a plus de dix ans, mais qu'un effort constant de réduction des déficits avait permis de transformer spectaculairement son économie. Jean Bizet a estimé que le problème de l'endettement de la zone euro réclamerait des années d'efforts et que l'Europe avait une décennie devant elle pour remettre à plat son modèle de croissance. Il a enfin plaidé pour une gouvernance commune des questions budgétaires et fiscales au sein de la zone euro, la souveraineté partagée étant à la base de la construction européenne.

Par ailleurs, la commission permanente de l'AP-OSCE s'est réunie le vendredi matin. La présentation des rapports sur plusieurs missions récentes d'observation électorale a abouti au constat qu'il était de plus en plus rare que des fraudes massives se produisent le jour même de l'élection. En réalité, les irrégularités interviennent en amont (candidats autorisés à présenter, liste électorale, campagne équitable pour tous les candidats, accès aux médias) et en aval (tabulation des résultats). Un débat très vif s'est ensuite engagé sur la décision initiale du secrétariat international de l'AP-OSCE de ne pas envoyer une mission d'observation de l'élection présidentielle russe prévue le 4 mars 2012. A l'issue de ces échanges, il a finalement été décidé par un vote à main levée en commission permanente d'envoyer une petite délégation, compte tenu des délais très courts, pour observer ces élections très importantes pour le processus démocratique russe. Seul un représentant de la Norvège a voté contre.

Au cours de la deuxième session plénière, la présidence irlandaise de l'OSCE, représentée par sa ministre des affaires européennes Lucinda Creighton, a présenté ses priorités d'action pour l'année 2012. Elle a mis en avant le respect des libertés fondamentales sur Internet, la modernisation du Document de Vienne sur la transparence militaire, la poursuite du travail entrepris en 2011 sur les menaces transnationales, la mise en place de la décision adoptée à la ministérielle de Vilnius sur le cycle de conflit, le soutien aux processus de résolution des conflits gelés, le renforcement de la bonne gouvernance et l'approfondissement de la coopération de l'OSCE avec les pays partenaires. Le président de la délégation française, Michel Voisin, avait pris la parole pour déplorer l'agonie du système actuel de maîtrise des armements et souligner la nécessité de renforcer la coopération pour redonner du souffle à l'architecture européenne de sécurité. Le Haut Commissaire aux minorités nationales, Knut Vollebaek, a ensuite présenté aux parlementaires les activités récentes, en insistant sur l'importance que revêtait, pour les minorités nationales, le fait de pouvoir bénéficier d'un enseignement bilingue.

Un débat spécial a ensuite été organisé sur la question de la maîtrise des armements en Europe. Il a été introduit par des représentants des délégations américaine et russe auprès de l'OSCE. Le responsable américain a souligné la nécessité de revitaliser et de moderniser les régimes existants. Il a regretté la décision de la Russie de suspendre, depuis 2007, l'application du traité FCE, qui avait conduit récemment à la suspension de son application par les Alliés, la Moldavie et la Géorgie vis-à-vis de la seule Russie. Le représentant russe, au contraire, a mis en cause l'attitude des Alliés, qui ont conditionné en 2002 la ratification du document d'adaptation au retrait des troupes russes du territoire de certains États européens, ce qui avait paru à la Russie inacceptable et hors de propos. Il a indiqué que la Russie n'était pas pour autant hostile à une actualisation du traité FCE, sous réserve que les Alliés n'en profitent pas pour faire du chantage. Il a estimé que le processus de négociation serait sans doute encore long. Il a par ailleurs milité pour un accord de compréhension mutuelle entre l'OTAN et la Russie. Au cours du débat, un parlementaire américain a souligné que les négociations pour la modernisation de ces divers instruments devraient nécessairement se fonder sur le principe du consentement de la nation hôte et le retour à une transparence minimale de la Russie.

Suite à une proposition faite par la délégation française, la session s'est conclue par l'adoption, à l'unanimité, d'une déclaration sur la situation en Syrie. Le Président de l'AP OSCE y déplore les violences et les pertes de vie humaines, rend hommage au travail des journalistes et appelle au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.